



La journée nationale des MRE, des actions importantes et des attentes renouvelées

Rabat, 9 août (MAP) -Le Maroc célèbre mardi "la Journée nationale de la communauté marocaine établie à l'étranger", un rendez-vous annuel pour renforcer davantage les liens avec les Marocains résidant à l'étranger (MRE), mais également pour faire le point de leurs attentes et leurs aspirations.

Il s'agit également d'une journée consacrée à faire le bilan des réalisations accomplies à l'adresse de cette communauté restée attachée à son pays, le Maroc, en adhérant notamment aux chantiers de développement socio-économique et en se mobilisant constamment pour la défense des valeurs et des intérêts suprêmes de la Nation.

Une batterie de mesures a été prise durant l'année en cours pour répondre aux besoins des Marocains du monde dans divers domaines.

Ainsi, en matière d'investissements, plusieurs actions importantes ont été initiées par le gouvernement pour inciter les Marocains résidant à l'étranger à investir au Maroc.

La première de ces initiatives est le fonds appelé "MDM Invest", une formule combinant soutien de l'Etat et concours des banques qui a été mise en place depuis l'été 2009, a indiqué récemment le ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, M. Mohamed Ameer.

Le fonds "MDM Invest" est ouvert aux Marocains du monde présentant un nouveau projet d'investissement ou un projet d'extension d'un montant égal ou supérieur à un million de dirhams et ne dépassant pas 50 MDH, a-t-il précisé.

Pour chaque projet, selon le ministre, l'investisseur expatrié doit assurer 25 pc du coût global pour bénéficier d'une aide de l'Etat de 10 pc et d'un financement bancaire de 65 pc du coût du projet.

S'ajoute à cela, le renforcement de l'accès à la propriété par la garantie "Damane Assakane" qui a été étendue aux MRE aux mêmes conditions que les locaux, l'objectif étant de permettre à cette catégorie de la population d'acquérir ou de construire un logement avec des facilités de crédit.

A l'instar de la formule adoptée pour la classe moyenne, le montant du prêt ne doit pas dépasser 800.000 DH et sa durée ne peut excéder 25 ans.

D'autres dispositifs faisant appel à la fois à la coopération internationale et au partenariat national, sont prévus pour encourager les investissements des Marocains du monde.

Dans le cadre de la coopération avec la France, une subvention d'un montant de 1.000.000 d'euros est mise à la disposition du Maroc pour la création de 1.000 entreprises par les Marocains résidant à l'étranger dans les trois années à venir.

De même, un programme de projets de développement des oasis par les Marocains du monde est mis sur pied en coordination avec le PNUD et l'Agence de développement des provinces du Sud.

Dans le cadre de sa démarche de proximité, le ministère des MRE a mis en place, au sein de ses structures, un dispositif de veille juridique et administrative qui a pour principale mission l'écoute, l'orientation et l'instruction des requêtes des Marocains du monde. Il s'agit d'un système dédié au traitement personnalisé des requêtes des MRE avec la coordination de Diwan Al Madhalim pour le suivi.

A cela s'ajoute un dispositif de plus en plus renforcé pour faciliter l'opération Transit, laquelle a connu cette année l'entrée en service du port de Tanger-Med.

La protection des droits de la communauté marocaine à l'étranger est une préoccupation majeure des pouvoirs publics, d'où le choix du thème de cette année consacré à la réflexion autour de l'impact de la crise économique sur les droits de cette communauté.

Une journée d'étude sera organisée le 10 août sur le thème "Crise économique et protection des droits des MRE" pour débattre des droits de cette communauté et développer une vision globale et concertée des stratégies et des mécanismes nécessaires pour une meilleure garantie de ces droits.

Elle constituera aussi un moment de réflexion sur trois axes à savoir: "Les droits des migrants et leur application à la Communauté marocaine résidant à l'étranger", "Crise économique et problèmes de protection des droits des MRE" et "Les actions nécessaires pour une meilleure garantie des droits de cette communauté".

Cette rencontre, qui réunira les MRE avec des responsables gouvernementaux, des chercheurs, des universitaires, des représentants d'ONG basées au Maroc et à l'étranger, sera une occasion de dresser un état des lieux des questions relatives à cette communauté, en mettant l'accent notamment sur les conditions de protection juridique des groupes les plus vulnérables, particulièrement les femmes, les enfants et les retraités.